



Chers amis,

En ce début d'année 2017, je me joins à l'équipe de l'Association Lecture et Loisirs pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A cette occasion, je tiens à vous remercier chaleureusement de l'intérêt et du soutien que vous avez manifesté pour nos actions durant l'année 2016. Lecture et Loisirs a renforcé sa position de Pôle de Littérature Jeunesse dans le Grand Est, développant ses actions en faveur de la littérature jeunesse : le Salon Régional du livre pour la jeunesse bien sûr, mais aussi 4<sup>ème</sup> de Couverture Junior, « Festi'livres : Arts, Ecoles et Cie », la résidence d'auteur/illustrateur, la mise en circulation de mallettes de livres auprès des écoles et des centres sociaux, la mise à disposition d'expositions de reproductions d'illustrations, et depuis peu, 3petitschats.tv, première chaîne tv sur le web spécialisée en littérature pour la jeunesse...

Pour une association, il est très important que d'autres structures la soutiennent. C'est pourquoi, je me permets, par ce courrier, de vous solliciter à nouveau pour l'année 2017. Il vous suffit simplement de remplir le document ci-dessous et de nous le retourner.

Vous remerciant vivement et espérant vous retrouver cette année encore, je vous adresse, chers amis, mes plus amicales salutations.

Nadia Escoute,  
Présidente

---

**Bulletin d'adhésion 2017**

**des personnes morales à l'Association lecture et Loisirs**

***(Adhésion gratuite)***

*A retourner à : Association Lecture et Loisirs, 34 rue Louis Ulbach, 10000 Troyes  
ou par mail à [sophie.slj@orange.fr](mailto:sophie.slj@orange.fr)*

Nom de la structure: .....

Adresse : .....

.....  
Téléphone : ..... E-mail : .....

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez l'exercer, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.